



quelle est la première journée des vacances ?

Par **catherine2124**, le **28/06/2010** à **18:17**

Bonjour,

Voici un extrait de ma convention de divorce :

"Il est précisé que, sauf accord des parties, si le titulaire du droit de visite n'exerce pas son droit avant 19 heures le vendredi ou 12 heures 30 le samedi et dans la première journée durant les vacances, il sera présumé avoir renoncé à la totalité de la période considérée."

Les vacances commencent vendredi 2 juillet à 16h30, la première journée des vacances est le vendredi 2 juillet ou le samedi 3 juillet ?

Merci d'avance pour vos réponses.